

AVIS DU CMF

RETRAIT D'AGREMENT D'UN OPCVM

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 15 mai 2025, de retirer l'agrément de constitution du Fonds Commun de Placement dénommé ATTIJARI FCP PREMIUM, et ce, suite à la demande de son gestionnaire ATTIJARI GESTION.